Le maire et le conseil municipal

Ecris la lettre du dessin à coté de la mission de la commune.

la gestion de l'état civil	
l'entretien des rues	
la sécurité des personnes et des biens	
La culture et le patrimoine	
L'environnement de la commune	
La construction et l'entretien des écoles	
Le développement économique et l'aide sociale	

Article L 227 du code électoral. *Les conseillers municipaux sont élus pour 6 ans.*

Le conseil municipal représente les habitants. Ses attributions sont très larges. Il doit régler les affaires de la commune. Il vote ainsi le budget, décide des travaux, …

Il se réunit au moins une fois par trimestre. Il est présidé par le maire.

Document 2 : Le conseil municipal

Grandir ensemble. Hatier.

Pour combien de temps est élu le conseil municipal ?

Qui préside le conseil municipal ?